



CAVALIERS INDEPENDANTS

CAVALIERS INDEPENDANTS

La FFE ne délivre de licences que par l'intermédiaire de groupements adhérents pour la saison en cours. Ces groupements peuvent être soit des centres équestres soit des associations de cavaliers indépendants dont trois des principales sont :

Association des Cavaliers de France (ACF) 02.31.51.21.13
Association des Cavaliers de Saut d'Obstacles Français (ACSOF) 06.64.91.29.26
Union National des Propriétaires de Chevaux de Selle (UNPCS) 01.34.94.72.18

Vous pouvez consulter sur www.ffe.com la rubrique recherche de club pour avoir les coordonnées d'un centre équestre ou d'une association près de chez vous.

Si vous souhaitez adhérer à l'une de ces associations, voici les conditions :

	ACF	ACSOF	UNPCS
Cotisation	30€ par personne.	50€ pour un cavalier sortant en division « Pro » 30€ pour un cavalier sortant en division « Amateur » 20€ pour un cavalier sortant en division « Club » 20€ pour les membres bienfaiteurs	45€ pour le 1 ^{er} membre, 38€ à partir du 2 ^{ème} membre. Pour les cavaliers propriétaires et tous les cavaliers qui montent des chevaux de propriétaires. Tarif de groupe possible
Licence pratiquant	Vous pouvez soit fournir la photocopie de votre dernière licence, soit le volet de renouvellement ou vos coordonnées sur papier libre (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone) avec si possible l'ancien n° de licence.		
Licence compétition	Fournir un certificat médical de moins d'un an, accompagné d'une autorisation parentale pour les mineurs. Sur ces documents doivent être inscrits la catégorie et les disciplines choisies. Attention tout doit être parfaitement lisible.		
Accès engageur en concours Club/Ponam	L'ACF vous permet d'ouvrir un accès engageur pour vos engagements sur www.ffe.com par le biais d'un code secret et de votre carte bancaire. 50€ pour un 1 ^{er} membre et 20€ pour un 2 nd membre lors de la même demande. Fournir le n° de licence du millésime en cours.	L'ACSOF Néant	L'UNPCS vous permet d'effectuer et de régler vos engagements à l'association grâce à son service compte engageur pour 15€. Vous avez l'accès à des conseils juridiques, vétérinaires et assurances gratuits, des réductions selleries, l'accès aux Centres PRE VERT UNPCS, une annonce gratuite sur www.unpcs.net

Document FFE Club - Edition du 27/06/22

FFE Club T 02 54 94 46 00 F 02 54 94 46 20 club@ffe.com



CAVALIERS INDEPENDANTS

CAVALIERS INDEPENDANTS

Les tarifs de licence 2023 sont :

Licence pratiquant :

Cavaliers nés en 2005 et après: 25€

Cavaliers nés en 2004 et avant: 36€

Licence compétition:

CLUB: GRATUITE

Amateur : 80€

Pro : 330€

Par le biais de votre licence pratiquant, vous pouvez souscrire des extensions d'assurance pour votre cheval :

- **RCPE** : Responsabilité Civile pour Propriétaire d'Equidé

1^{er} cheval : 33€

2^{ème} cheval et les suivants : 24€ (8 chevaux maximum par licence).

Pour prendre la RCPE, il faut adresser une demande à votre club ou association de cavaliers indépendants, précisant le n° de licence ainsi que le nom du cheval et son n° Sire et accompagnée du règlement.

- **RCC** : Responsabilité Civile Chasse

Elle s'adresse à tous les licenciés à pied ou à cheval. Coût : 22€.

La demande est à adresser à votre club ou association de cavaliers indépendants, accompagnée du règlement.

- **ECC** : Entraînement sur Chevaux de Course

Elle est destinée aux cavaliers licenciés montant des chevaux à l'entraînement.

Coût : 51€.

La demande est à adresser à votre club ou association de cavaliers indépendants, accompagnée du règlement.

IMPORTANT :

Pour toute demande de licence compétition ou d'extension Responsabilité Civile, il faut que vous soyez titulaire de la licence du millésime en cours.

Document FFE Club **Edition du 27/06/22**

FFE Club T 02 54 94 46 00 F 02 54 94 46 20 club@ffe.com